

*Proposition présentée par les députés :
MM. Eric Leyvraz, Olivier Wasmer, Gilbert
Catelain, Eric Ischi, Eric Bertinat, Philippe
Guénat et Stéphane Florey*

Date de dépôt : 13 mars 2008

Proposition de motion pour que le Conseil d'Etat revoie sa politique de gestion des déchets

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le problème général de la gestion des déchets ;
- la charge environnementale déjà très forte de l'usine des Cheneviers ;
- les dangers pour la santé de tout apport supplémentaire de rejets toxiques, notamment des dioxines ;
- l'incompréhension d'une population genevoise, modèle dans son travail quotidien de tri des déchets, qui ne comprend pas que l'on en importe ;
- l'aberration écologique du transport de milliers de tonnes d'ordures sur de grandes distances avec en plus un transbordement sur des camions ;
- le faux argument de prétendre vouloir rentabiliser une usine surdimensionnée et vieillissante au mépris de ce qui doit être la préoccupation primordiale des autorités : la garantie de la santé publique ;

invite le Conseil d'Etat

à revoir sa politique de traitement des déchets sur le territoire genevois.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le problème des Cheneviers, avec sa capacité d'incinération démesurée par rapport au besoin du canton doit être réglé une fois pour toutes. Les citoyens de Genève ont montré leur maturité en s'impliquant de manière responsable dans le tri des déchets, ce qui a pour conséquence une diminution de ces derniers. Les SIG les récompensent de leurs efforts en important des ordures non triées de l'étranger ! Il est scandaleux de prendre pour prétexte la rentabilité d'un instrument dépassé au mépris de la santé publique, car toute tonne supplémentaire brûlée dans un incinérateur, même muni de filtres modernes, **est une nouvelle charge négative pour l'air et l'environnement.**

Nous n'arrivons déjà pas à connaître la vérité de l'impact des Cheneviers sur la santé de la population riveraine, alors que l'on ne s'étonne pas si les propos lénifiants des SIG, notamment lors de l'affaire des déchets napolitains, passent difficilement auprès de l'opinion publique !

Il en est de même lorsque les SIG affirment devoir mettre 50 personnes au chômage en fermant le troisième four de l'usine des Cheneviers, faute de déchets. C'est fallacieux ! Si une entreprise de 1630 employés n'arrive pas à résoudre ce problème par les départs naturels ou le déplacement de quelques ouvriers, même peu qualifiés, voilà qui laisse songeur !

Quant au bilan énergétique et environnemental du transport de milliers de tonnes de déchets, de leur transbordement sur des camions et de fastidieuses heures de contrôle, il faut une solide mauvaise foi pour le présenter comme positif ; seul l'appât du gain motive les SIG !

Pour toutes ces raisons, nous demandons au Conseil d'Etat de revoir sa politique de gestion des déchets sur le canton.